



## LES CIRCONSTANCES DE L'ACTE HUMAIN

### Cas du péché originel

Un acte est dit **humain** en tant qu'il est **volontaire**.

Si c'est l'acte lui-même et l'intention de la volonté qui fondent la valeur de l'acte moral, les CIRCONSTANCES qui, comme le nom l'indique, entourent cet acte, lui confèrent, en l'accentuant, son caractère louable ou blâmable.

Ainsi une offense faite à Dieu est la plus grave en raison de la qualité de l'offensé. Porter la main sur un Pape ou un évêque, **en tant que tel**, est non seulement un péché en matière grave mais il relève de l'excommunication. Tuer et manger le cochon en festoyant un vendredi saint aggrave le fait même de manger de la viande ce jour-là. On pourrait ainsi montrer que les circonstances modifient les péchés capitaux. Le catéchisme évoque que « chiper » un morceau de pain ou une pomme par celui qui a faim n'est pas un vol caractérisé !

Les circonstances permettent d'évaluer la gravité, la bonté, le caractère volontaire ou involontaire, **l'UTILITE** de l'acte par rapport à la fin de la vie humaine qui est, pour le chrétien, la béatitude.

Cicéron dans la rhétorique assigne sept circonstances à l'acte humain :

« **quel est celui qui a posé l'acte, où** était-ce (dans une église un crime est aggravé du sacrilège), **avec quel secours** (les moyens ou personnes employées à agir) **pourquoi** (le but poursuivi est un élément de discernement important) **comment** (tuer après avoir torturé) **et quand** l'a-t-il fait ? »

Ces circonstances que Thomas d'Aquin reprendra dans sa Somme Théologique, atteignent **l'acte** lui-même et aussi la **cause** de cet acte ainsi que son **effet**. Ainsi parmi les circonstances du péché originel on peut noter :

- que l'offensé (Dieu) était infiniment meilleur, plus élevé, plus parfait etc... que l'offenseur (Adam)
- qu'Adam représentait **toute** l'humanité en sa personne

Les conséquences du péché s'ensuivent

1 – il a été transmis par la nature à toute la descendance et à la nature elle-même.

2 – Seul Dieu lui-même (N.S. Jésus-Christ, notre Rédempteur) pouvait racheter le péché de nos premiers parents. Ce furent l'Incarnation, la Passion, la Mort et la Résurrection du Christ, puis la fondation de l'Eglise dispensatrice des sacrements qui nous ouvrit à nouveau les portes de la grâce et de la béatitude éternelle.

A.D.